MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : HESCAMPS

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Vaast d'Agnières

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Vaast d'Agnières

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/09/1995

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.